



# L'option Cinéma-Audiovisuel c'est :



- **Écrire** → réfléchir à la structure narrative
- **Filmer** → manipuler une caméra, cadrer un plan, éclairer
- **Monter** → raccorder des images (logiciel Final Cut Pro).
- **Post-synchroniser** → associer image et sons (doublage, bruitage, mixage, etc.)
  
- **Analyser des films** → comprendre et décrire la grammaire filmique (vocabulaire technique, moyen de manipuler les émotions du spectateur, etc.)
- **Enrichir sa culture générale** (histoire du cinéma, genres cinématographiques, métiers, etc.)
  
- **Aller au cinéma** →  
**construire et nourrir sa cinéphilie**
  - séances gratuites accompagnées dans la salle partenaire (*les Cinoches* de Ris-Orangis)
  - participation au Festival Cinessonne (« *Journées Cinessonne* »)
  - projection des travaux d'élèves dans la salle partenaire (*les Cinoches* de Ris-Orangis)



## Informations pratiques :

- **3 heures de cours par semaine.**
  - Les élèves inscrits en 2<sup>de</sup> sont prioritaires pour s'inscrire en 1<sup>ère</sup>
  - L'effectif de l'option facultative est limitée à 20 élèves (1<sup>ères</sup> et terminales réunis)
  - Attention : Les élèves inscrits ne peuvent pas se désinscrire en cours d'année
- **intervention d'un professionnel** (équivalent de 4 journées par groupes)
- **En 1<sup>ère</sup> et Terminale les notes sont valorisées pour le baccalauréat (coefficient 2 + 2)**
  - Ils écrivent et réalisent un film de 10 minutes maximum
  - Ils analysent des extraits de film (contrôle)
  - Ils réalisent la critique orale du film de leur choix

## Conditions impératives pour s'inscrire :

- **Accepter que l'élève soit filmé et son image diffusée** dans le cadre de l'option.
- **Accepter que l'élève puisse travailler de manière autonome**
  - Les professeurs ne peuvent pas suivre toutes les équipes de tournage en même temps. Les élèves sont donc amenés à travailler sans surveillance pendant une partie des séances.
- **Accepter que l'élève puisse aller au cinéma hors temps scolaire**



# Option Cinéma-Audiovisuel



## « Rendez-vous aux Cinoches »

### Séances accompagnées 2023-2024

une à deux fois par mois, les élèves ont accès gratuitement à la projection d'un film de la programmation.

- 29 septembre 2023 : Aki KAURISMAKI, *les feuilles mortes*, Finlande, 2023  
16 octobre 2023 : Thomas CAILLEY, *le règne animal*, France, 2023  
10 novembre 2023 : Anna NOVION, *le théorème de Marguerite*, France, 2023  
20 novembre 2023 : Hayao MIYAZAKI, *le garçon et le héron*, Japon, 2023  
1er décembre 2023 : Ridley SCOTT, *Napoléon*, USA, 2023  
15 décembre 2023 : Anthony CHEN, *Un hiver à Yanji*, Chine, 2023  
24 janvier 2024 : Rachel LAMBERT, *La vie rêvée de Miss Fran*, USA, 2023  
11 mars 2024 : Isabelle BROCARD, *Madame de Sévigné*, France, 2023  
18 mars 2024 : Ali ASGARI et Alireza KHATAMI, *Chroniques de Téhéran*, Iran, 2024  
1er avril 2024 : Thierry KLIFA, *Les rois de la piste*, France, 2024  
29 avril 2024 : Stéphane DEMOUSTIER, *Borgo*, France, 2024  
1er mai 2024 : Olivier CASAS, *frères*, France, 2024





